

Sami El Gueddari, membre de l'équipe de France paralympique en 50 et 100 mètres nage libre depuis 2002, est présent sur le stage Parachutisme et Handicap, organisé par la Fédération Française de Parachutisme, en collaboration avec l'ASM Omnisports.

Licencié à l'AS Beauchâtel (07) en valide, Sami El Gueddari est membre de l'Anglet Olympique natation (64). Sportif de Haut Niveau -SHN- et Conseiller Technique National -CTN- à la Fédération Française Handisport, il a en charge la filière d'accès au Haut Niveau (détection, programme jeunes à potentiel et parcours d'excellence sportive).

En rencontrant Marie-Claude Feydeau, Présidente de la Fédération Française de Parachutisme, au siège de la Fédération Française Handisports, il a pris toute la mesure de l'intérêt d'une collaboration entre les deux fédérations. La perspective d'inclure au sein d'un stage multi sport une journée « handi-parachutisme » pour des jeunes, pratiquant d'autres disciplines au sein de la FFH, lui a donné envie de se rendre compte par lui-même de l'avancement réel du projet. Il a pu constater qu'il était vraiment en train de prendre vie sur le terrain. En ayant cette double casquette CTN et SHN, Sami El Gueddari a pu cerner très concrètement comment collaborer au mieux entre les deux fédérations.

Mais, en représentant la FFH sur l'aérodrome de Vichy-Charmeil, il témoigne aussi de la volonté forte de la Fédération Handisports de s'impliquer dans cette démarche constructive, dans une dimension de réciprocité totale. La Fédération Française Handisport a en effet une connaissance médicale et technique majeure du public concerné, là où la FFP détient la parfaite maîtrise de son sport. « Guichet unique » des sportifs en situation de handicap, la FFH pourra ainsi orienter ses adhérents qui le souhaitent vers la pratique du parachutisme au sein de centres reconnus par la FFP en toute tranquillité.

En effectuant ce matin un saut en tandem, Sami a « *trouvé très intéressant d'avoir à ses côtés une simulation de saut handi en tandem pour constater l'avancement technique de la FFP en termes de matériel et de méthodologie adaptés aux personnes en situation de handicap. Même si le projet n'en est pas à ses prémices, ce stage contribue aussi à en poser les limites et les manques. Une meilleure connaissance médicale apportée par la Fédération Handisport à la FFP sera propice à aboutir à des sauts toujours plus efficaces et confortables. Certes le matériel est essentiel, mais une approche pointue des pathologies et de l'accueil de la personne en situation de handicap grâce au savoir-faire de la FFH sera une plus-value majeure. Avec plus de 50 ans d'expérience, et plus de 30.000 licenciés par an tous sports confondus, plus de 30 disciplines loisir et compétition et 20 jeux paralympiques hiver/été, la Fédération Française Handisports a en effet développé un certain nombre de prérequis auxquels elle tient, désormais, à associer la FFP. Un travail commun sur des modules, pour les moniteurs de saut handi en tandem aboutira à l'attribution d'un CQH (Certificat de Qualification Handisport) divisé en deux temps : une formation médicale (déjà existante à la FFH et commune à tous les sports) et une formation spécifique liée au parachutisme (qui sera collaborativement conçue entre la FFH et la FFP). Le déploiement de la communication sur des événements tels que ce stage est également un facteur que nous tenons à privilégier »* poursuit Sami « *afin que les personnes en situation de handicap ne soient justement plus freinés par leur handicap pour aller vers un centre tenter le handi-parachutisme. Et que ce handicap finisse par se « gommer » en contribuant à l'épanouissement du pratiquant en toute sécurité. C'est donc un vrai « guide des bonnes pratiques » qui est en train de s'écrire ici, à Vichy. La richesse de cette collaboration FFP/FFH est là ! »*

Mais c'est aussi proposer à des pratiquants affiliés à la FFH de se tourner vers le parachutisme, quelque que soit le handicap. Inversement, la Fédération Française de Parachutisme pourra, demain, orienter les personnes en situation de handicap vers la FFH si elles souhaitent pratiquer d'autres disciplines.

« *Cette vision exhaustive de la diversité de TOUS les sports propre à la FFH est aussi un atout pour la Fédération de Parachutisme quant à l'angle « mise en œuvre et acquisition du matériel ».* La Fédération Handisports, véritable pôle ressource, a ainsi posé une première pierre dans l'avancement de ce projet avec la Fédération Française de Parachutisme dans une complémentarité évidente» conclut Sami El Gueddari.

Photos et vidéos sur demande au 04.73.263.263

Fédération Française de Parachutisme : www.ffp.asso.fr

ASM Omnisports : www.asm-omnisports.com

Contacts presse : Marie-Luce Bozom : 06 15 15 63 20 / Michel Jouinot : 06 80 22 39 50